

Lieu de consultation :

Centre Hospitalier de Chaumont
Bâtiment Charcot

Pour vous y rendre :

- Entrez par la rue Jeanne d'Arc,
- Passez par l'extérieur,
- Suivez les panneaux : « Urgences, Biologie médicale, CIDAG »,
- Face aux urgences, tournez à gauche,
- L'entrée Charcot se situe en face des portes du Laboratoire- Biologie médicale.

CONSULTATION

MÉMOIRE

du Centre

Hospitalier

de Chaumont

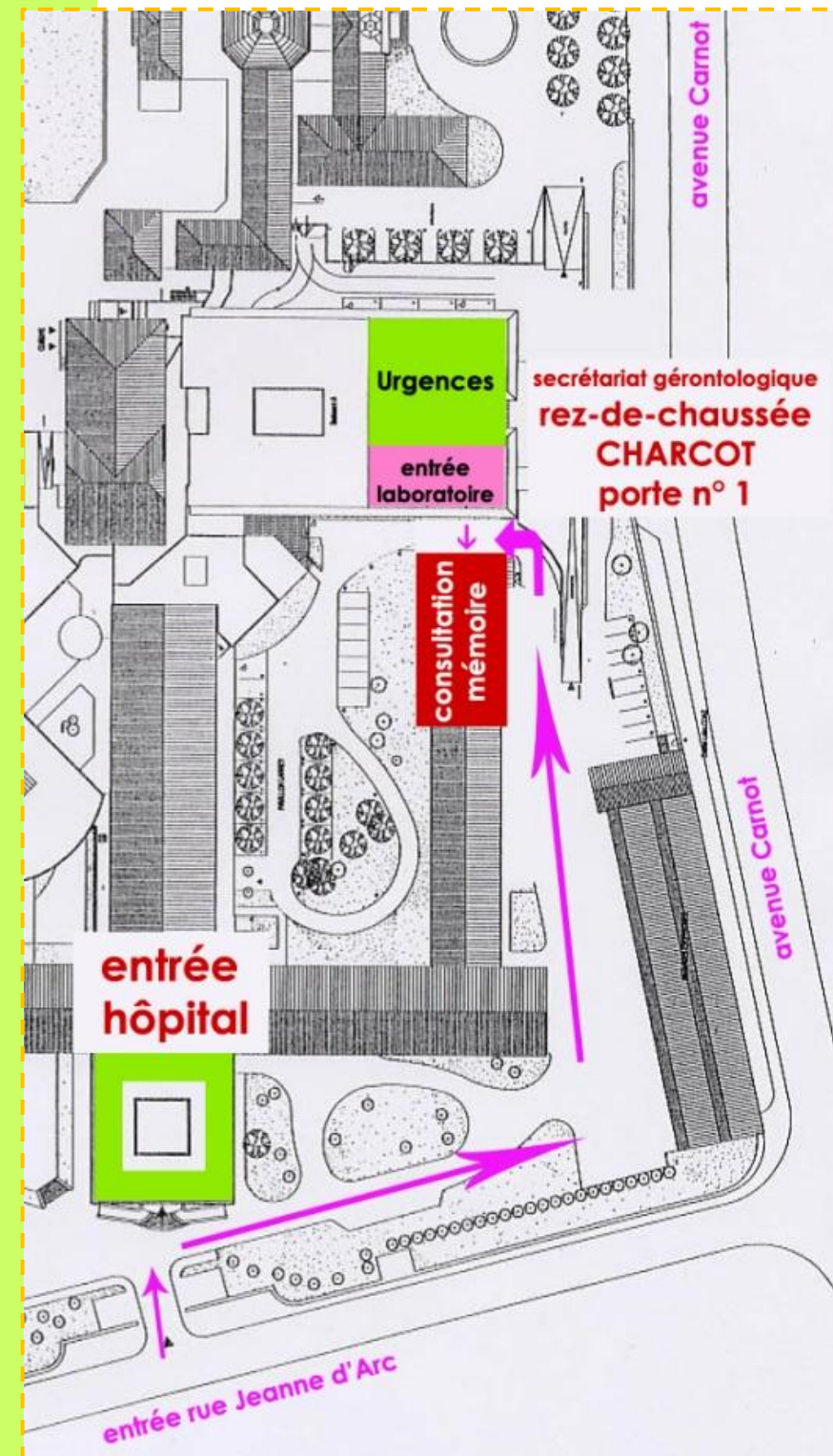


« UN HÔPITAL

À TAILLE HUMAINE... »



Centre Hospitalier de Chaumont
2, rue Jeanne d'Arc - BP514
52014 CHAUMONT CEDEX
03.25.30.70.30
www.ch-chaumont.fr



ORGANISATION DES CONSULTATIONS

Sur rendez-vous :

**Secrétariat ouvert
du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00
Tel : 03.25.30.70.17**

Documents à apporter
le jour de la consultation :

- **Feuille de consultation à retirer auprès des hôtesse d'accueil** (hall d'accueil de l'hôpital) **à votre arrivée à l'hôpital**
- Pensez à vous munir de vos cartes vitale et mutuelle et de votre carte d'identité.

Pour le premier rendez vous :

- Courrier de votre médecin traitant
- Vos derniers examens biologiques
- Imagerie cérébrale (si cela a été réalisé)

Pour le rendez vous concernant le bilan neuropsychologique :

- Lunettes de vue
- Prothèses auditives



Bilan STANDARD

- **Public concerné :**
Un bilan peut être effectué pour toute personne ressentant des difficultés cognitives (mémoire, attention, langage,...) et/ou des difficultés dans leurs activités quotidiennes.

- **Comment accéder à la consultation mémoire ?**
Soit par son médecin traitant, soit par un accès direct.

Déroulement d'un bilan standard :

- Une première consultation est effectuée auprès du médecin gériatre, qui juge de l'utilité d'autres investigations (examens biologiques, IRM,...)
- En cas de besoin, un bilan neuropsychologique auprès de psychologues spécialisés en neuropsychologie permet de faire un état des fonctions cognitives.
- Après la phase de diagnostic, la Consultation Mémoire assure le suivi de ses patients et vous apporte, dans la mesure de ses moyens, toutes les aides dont vous aurez besoin.



- Dans tous les cas, **le patient est revu par le Gériatre pour la synthèse des différents examens réalisés.**
- **N.B. :** Si une première consultation de dépistage a été réalisée par ailleurs, la consultation mémoire se tient également à votre disposition pour la réalisation des bilans neuro-psychologiques que vous jugerez utiles.

LE PERSONNEL DU SERVICE

Dr F. DUMONTIER
Gériatre

Dr Y. LOURDEL
Gériatre

Mlle E. FAURE
Psychologue spécialisée en neuropsychologie

Secrétariat

Tel : 03.25.30.70.17

Fax : 03.25.30.72.11

Mail :

consultation.memoire@ch-chaumont.fr